



DEMANDE D'ETUDE D'ASSURANCE CHANTIER

CODE COURTIER :

GARANTIE DEMANDEE

- Dommage Ouvrage / Constructeur Non Réalisateur
- Tous Risques Chantier (maître d'ouvrage seul)
- Responsabilité Civile du maître d'ouvrage (uniquement si vous n'êtes pas titulaire d'un contrat RC promoteur)
- Dommages aux existants
- Dommages aux biens d'équipements

IDENTITE DU PROPOSANT

Nom ou dénomination commerciale :

.....
.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Fax :

QUALITE DU DEMANDEUR

- Promoteur immobilier, vendeur après achèvement, vendeur d'immeubles à construire
- Mandataire du propriétaire de l'ouvrage
- Particulier faisant construire pour son compte à usage d'habitation
- Particulier faisant construire pour son compte à usage locatif.....
- Particulier faisant construire pour son compte à usage de revente
- Autre qualité (à préciser) :

CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

Adresse précise de construction :

.....

Code Postal : Ville :

Permis de construire n° Date et lieu de délivrance :

Date prévue de déclaration d'ouverture chantier	
Date prévue de commencement des travaux	
Date prévue d'achèvement des travaux	

TYPE D'OUVRAGE

	Nombres		Nombres
<input type="checkbox"/> Maison individuelle isolée		
<input type="checkbox"/> Maison jumelée (toiture unique)		
<input type="checkbox"/> Immeuble logements collectifs	Dont appartements :
<input type="checkbox"/> Immeuble logements et commerces	Dont appartements :
		Dont commerce (m ²) :
<input type="checkbox"/> Immeuble de bureaux		
<input type="checkbox"/> Etablissements de soins, sportif ou culturel		
<input type="checkbox"/> Bâtiment industriel		
<input type="checkbox"/> Autres :		

- La construction est destinée à : Location Vente Exploitation directe
- Opération de construction en **Clos et Couvert** **Oui** (ne garantir que les lots = Terrassement–VRD–Gros-Œuvre- Charpente–Couverture–Menuiseries Extérieures).
- Habitation principale ou secondaire Autres :
- Etages (R+) (R-) Garages Caves
- Surface de la construction :m²
- Piscines (remplir annexe) **Etude de sol obligatoire G2 AVP**
- Présence de photovoltaïques : Oui Non
 - Si oui : Panneaux intégrés Panneaux surimposés

COÛT DE L'OPERATION DE CONSTRUCTION :

Travaux y compris VRD privatifs	:	HT / TTC
Honoraires Contrôle Technique	:	HT / TTC
Honoraires Maîtrise d'Œuvre	:	HT / TTC
Honoraires Etude de Sol	:	HT / TTC
Matériaux fournis par le maître d'ouvrage	:	HT / TTC
Divers :	:	HT / TTC

TOTAL :

.....

HT / TTC

- Quel est le type de fondation ? Semelles filantes Sur radier Sur pieux Sur puits
- Un bureau d'étude technique effectue-t-il une étude béton armé ? oui. non
- Y a-t-il des produits qui font l'avis d'un objet technique, atex, ou d'une enquête spécialisée : oui. non
- Y a-t-il des vitrages extérieurs agrafés ou collés ? oui. non
- **Les travaux sont réalisés avec des matériaux et des procédés de technique courante ?** oui. non

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

- Altitude supérieure à 1.000 mètres : oui non
- Présence de la mer à moins de 500 mètres : oui non
- Remblai récent : oui non
- Le sol est constitué de remblais instable ou non compacté : oui non
- Présence de tourbe, vase ou d'argiles en couches importantes ou d'une nappe phréatique élevée : oui non
- Sol d'assise situé sur d'anciennes galeries (mines, etc...) ou d'anciennes décharges oui non

Pente du terrain inférieure à 15% **Pente supérieure à 15%** **Pente supérieure à 30%**

S'agit-il de travaux neufs avec intervention sur existants ? oui non

Dans l'affirmative :

- Y a-t-il des travaux d'étanchéité ? oui non
- Y a-t-il intervention sur les fondations ou l'ossature, renforcement ? oui non
- Y a-t-il création d'un sous-sol supplémentaire ou agrandissement ? oui non
- Y a-t-il surélévation des « existants » ? oui non
- Y a-t-il des reprises en sous œuvre ? oui non
- Y a-t-il des travaux d'imperméabilisation ? oui non
- Y a-t-il du retrait d'amiante ou de plomb ? oui non
- Y a-t-il des travaux d'isolation extérieure ? oui non

- Les existants sont-ils classés Monuments Historiques ? oui non
- Autres ? Préciser.....
- Année de construction :
- Valeur approximative des existants.....€
- Montant de la garantie demandé au titre des "dommages sur existants" : €

LA MAITRISE D'ŒUVRE EST ASSURÉE PAR UN PROFESSIONNEL DU BATIMENT

S'agit-il d'une entreprise générale, tous corps d'état ou

- **d'un contractant général ?** oui non

Société ou Nom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Agissant en qualité :

- Prestations effectuées :**
- Conception
 - Direction et surveillance des travaux
 - Mission complète (conception, direction et surveillance des travaux)

Le maître d'ouvrage réalise-t-il lui-même certains travaux : oui non

Si oui, lesquels :

Qualification(s) du maître d'ouvrage pour ces travaux :

(Joindre la convention de maîtrise d'œuvre)

Une étude de sol est-elle réalisée par un cabinet spécialisé ? : oui non

(Joindre la convention et le rapport d'étude de sol)

Missions de types : G1 G2 AVP G2 PRO G3 G4 G5

Un contrôle technique est-il effectué par un bureau de contrôle agréé ? : oui non

(Joindre la convention de contrôle technique et le rapport initial)

Missions de types : L L+E A E Autres :

Ingénieurs conseils, bureaux d'études autres techniciens (dont économiste de la construction) :

Nom	ADRESSE	MISSIONS	Assureurs RCD et n° police	Montant TTC des honoraires

LISTE DES DOCUMENTS A PRODUIRE (hors Garantie financière d'achèvement)

- Plans de détail de l'opération de construction
- CCTP
- Permis de construire
- DOC
- Rapport initial du Contrôleur Technique + convention
- Rapport géotechnique + convention
- Conventions : maîtrise d'œuvre, architecte, BET, etc...
- Tableau récapitulatif des intervenants
- Devis descriptif de chaque intervenant
- Attestations d'assurance R.C. Décennale pour chaque intervenant valable à la date de DOC

Le souscripteur reconnaît avoir pris connaissance du formulaire de déclaration du risque et de son obligation de répondre exactement aux questions posées par l'Assureur. Les conséquences qui pourraient résulter d'une omission ou d'une fausse déclaration sont celles prévues par le Code des Assurances (art L113-8 et L113-9). Le souscripteur autorise à communiquer ces informations aux mandataires, assureurs et organismes habilités. Le souscripteur dispose d'un droit d'accès et de rectification conformément à la loi du 06 janvier 1978.

DATE ET SIGNATURE (CACHET POUR LES ENTREPRISES)
Précédées de la mention manuscrite « BON POUR ACCORD »